



# OPEN TOUR 2024-2025

## ETAPE 3

19 au 21 avril 2025



### NAVIGATION SUR LE LAC D'ANNECY

#### Règlementations

- RGP : Règlement Général de Police de la navigation en eaux intérieures  
[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/23843/145334/file/recueil\\_rgpni\\_2019\\_09.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/23843/145334/file/recueil_rgpni_2019_09.pdf)
- RPP : Règlement Particulier de Police de la navigation sur le lac d'Annecy  
[https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/33588/198176/file/RPP\\_consolide\\_2023.pdf](https://www.haute-savoie.gouv.fr/contenu/telechargement/33588/198176/file/RPP_consolide_2023.pdf)

#### Plan du lac d'Annecy

##### Fanions

- Bouée de plongée surmontée d'un pavillon rouge portant une diagonale blanche signalant la présence de plongeurs isolés
- Bateau de plongée subaquatique
- Bateau en train de poser des filets
- Bateau en action de pêche à la traîne
- Bateau à passagers prioritaire
- Bateau tractant un skieur nautique

##### Principaux pictogrammes

- Baignade autorisée
- Baignade interdite
- Haut-fond du Roselet
- Obligation de limiter la vitesse indiquée en km/h
- Feu tournant à éclipse (couleur orange)  
- 40t/mn : avis de prudence  
- 90t/mn : avis de danger (tempête)
- Interdiction à toute navigation à moteur
- Port de plaisance
- Interdiction de passer
- Débarcadère
- Interdiction aux véhicules nautiques à moteur, jet-skis, scooters d'eau
- Site palafittique classé : interdiction d'ancrage et de plongée

##### Les principales zones réglementées

	Bande de rive	Prise d'eau	Stade nautique	Protection de la végétation	Périmètre de protection réserve du Bout du lac	Petit lac
Balitage						
Restriction à la navigation						
Baignade						
Limitation de vitesse						
	sauf exception	sauf exception	hors utilisation			de jour, hors bande de rive

L'utilisation d'engins spéciaux motorisés (jet-skis, véhicules nautiques à moteur, scooters des mers...) est interdite.  
 L'activité de kite-surf est réglementée : renseignez-vous !



## Plaquette « l'essentiel de la navigation »

### Baignade

- Baignade interdite aux débarcadères, dans les ports, le stade nautique, les roselières et le périmètre de protection.
- Zones surveillées et protégées dans les limites matérialisées par des bouées jaunes sphériques.
- Pour la sécurité du baigneur : accompagnement obligatoire par un bateau en dehors des bandes de rives.

### Sports nautiques et engins de plage

- Engins de plage (canon, kayak, paddle, optimist, avion...) interdits en dehors de la bande de rive délimitée par les bouées coniques jaunes.
- Ski nautique, waterboard et wakeboard interdits dans les bandes de rives et au nord du lac.
- Ski nautique et waterboard interdits à moins de 50 mètres de la bande de rive.
- Waterboard interdit à moins de 200 mètres de la bande de rive.

### Cohabitation générale

- Vitesse toujours limitée à 50 km/h le jour et à 25 km/h la nuit.
- Laisser une distance de 100 mètres à l'arrière du bateau de pêche (pêche à la traîne ou au filet).

### Circulation et plongée sous-marine

- Dépassement - Croisement**
  - Laisser une distance libre d'au moins 50 mètres, ralentir, laisser la priorité à droite.
  - Laisser la priorité à toutes les petites embarcations et voiles.
- Plongée sous-marine**
  - Circulation interdite à tout bateau dans un rayon de 100 mètres depuis ces tenons.

### Environnement

Navigation, baignade, plongée interdites à moins de 50 mètres du front des roselières.

### Feux d'alerte

- En cas d'avis de prudence : mettre un gilet de sauvetage. Engins de plage et baignade interdits.
- En cas d'avis de danger (tempête) : navigation et baignade interdites.

**Où consulter le règlement particulier de police ?**

- à la direction départementale des Territoires (DDT)
- dans les offices de tourisme et mairies du tour du lac d'Annecy

**Il est également téléchargeable :**

[www.haute-savoie.gov.fr](http://www.haute-savoie.gov.fr) - rubrique Environnement

**Retrouvez toutes les informations sur le permis plaisance, le titre de navigation et les équipements de sécurité**

[www.ecologique-solaire.gouv.fr](http://www.ecologique-solaire.gouv.fr)

**Pour vos déclarations ou demandes d'autorisation, contactez :**

la direction départementale des Territoires  
Unité lacs : 04 50 33 77 93

Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie  
15 rue Henry Bordeaux 74998 Annecy cedex 9  
Tél. 33 (0)4 50 33 78 00 - Fax. 33 (0)4 50 27 96 09



Sur le lac d'Annecy, les règles de navigation et de pratique des différentes activités nautiques sont régies par le règlement particulier de police (RPP) de la navigation du 10 juin 2015 et ses deux avenants du 26 juin 2016 et du 25 avril 2017. Ce règlement décline localement les règles nationales du règlement général de police (RGP).

#### Les objectifs du RPP :

- améliorer la prise en compte de l'environnement,
- garantir la sécurité des usagers,
- simplifier la réglementation,
- maintenir l'équilibre existant entre les différentes activités sur le lac.

#### Le RPP est constitué :

- d'un règlement qui décline les conditions de navigation et de pratique des différentes activités nautiques en fonction des secteurs
- d'un schéma directeur du plan d'eau qui cartographie les secteurs définis dans le règlement : les limites des zones interdites, protégées et réservées (ex : bande de rive, chenaux réservés, zones interdites à toute navigation ou zones où la navigation est contrainte).

**Avant le départ, vous devez :**

- avoir à bord : votre permis et titre de navigation, le RGP et le RPP en vigueur
- consulter la réglementation sur le lac d'Annecy
- vérifier votre matériel de sécurité
- consulter les prévisions météo

**Respectez la réglementation !**

- respect des règles de navigation (vitesse adaptée, respect des zones réglementées...)
- interdiction de naviger sans permis pour les bateaux >6 cv
- détention du titre de navigation lorsque celui-ci est obligatoire
- interdiction de naviger sous emprise de l'alcool (taux <0,8 g/l) ou de stupefiant

En cas de non respect des règles, vous vous exposez à une verbalisation par la Gendarmerie nationale.

Complément du RPP de la navigation du 10 novembre 2017



Direction départementale des Territoires de la Haute-Savoie

Membre de la Transition écologique et solidaire

[www.haute-savoie.gov.fr](http://www.haute-savoie.gov.fr)

## Les gestes éco-responsables du plaisancier



- Prévenir les pollutions aquatiques : en mer et en eau douce comme sur terre, la pollution peut nuire à la vie ou à la reproduction de nombreuses espèces, certaines pouvant être sensibles à de très faibles concentrations. Elle peut aussi favoriser la prolifération de certaines espèces au détriment de toutes les autres.
- Respecter la faune et la flore : en mer et en eau douce, respectez le milieu naturel en évitant de dégrader des zones sensibles, des lieux de nidification et de reproduction de la faune locale : roselières, berges, petits îlots, rivières en période de basses eaux.
- Privilégiez l'utilisation de sacs lourds ou des paniers pour transporter vos affaires car un sac trop léger risque de s'envoler.
- Soyez attentif à tous les objets légers que le vent risque d'entraîner dans l'eau, comme les sacs ou bouteilles en plastique.
- Utilisez un cendrier de poche pour ne pas jeter de mégots par-dessus bord. Ils mettent du temps à se décomposer, contiennent diverses substances polluantes ou nocives pour la santé des animaux qui sont susceptibles de les avaler.
- N'abandonnez pas de déchets lors de vos pauses, ne jetez pas de déchets dans l'eau. Ramenez tous vos déchets à terre pour les jeter dans une poubelle.

# Équipement obligatoire de sécurité pour les bateaux moteurs

## MATÉRIEL À EMBARQUER

	Zone eaux intérieures abritées	Zone eaux intérieures exposées	Lac Léman	Coches de plaisance nolisés	Planches à voile, planches aérotractées, canoës kayaks et stand up paddle
<b>Équipements individuels de flottabilité par personne embarquée</b> (ou combinaison portée)	✓	✓	✓	✓	✓ <sup>2</sup>
<b>Dispositif d'assèchement (fixe ou mobile)</b> pour les bateaux non autovideurs ou ceux comportant au moins un espace habitable	✓	✓	✓	✓	
<b>Dispositif de lutte contre l'incendie</b> (*) (marquage CE suivant préconisation du fabricant dans le manuel du propriétaire ou conforme à la division 245)	(*)	(*)	(*)	(*)	(*)
<b>Un dispositif de remorquage et d'amarrage</b> avec au moins un point d'amarrage et une amarre pour assurer ces 2 fonctions	✓	✓	✓	✓ (2 amarres)	
<b>Une ligne de mouillage appropriée.</b> Dispositif dispensé pour les bateaux dont le déplacement lège est inférieur à 250 kg sous la responsabilité du chef de bord		✓	✓		
<b>Une lampe torche étanche ou un moyen de repérage lumineux individuel porté en permanence</b> par chaque personne embarquée		✓	✓		✓ <sup>3</sup>
<b>Trois feux rouges à main</b> <sup>1</sup> (division 311)			✓		
<b>Un moyen de signalisation sonore</b>			✓		
<b>Un compas magnétique étanche</b> <sup>1</sup> (norme ISO) ou un système de positionnement satellitaire étanche faisant fonction de compas)			✓		
<b>Une carte de navigation de la zone fréquentée</b> <sup>1</sup> sous format papier ou électronique			✓		
<b>Un dispositif de repérage pour personne tombée à l'eau</b>				✓	
<b>Une trousse de secours</b>				✓	
<b>Une gaffe</b>				✓	

# LAC D'ANNECY

## CHARTRE DE BONNE CONDUITE

### Good conduct charter for lake users

Profitons du lac de façon harmonieuse  
et préservons son équilibre écologique.  
Pour que le lac reste un espace partagé.

*For an harmony between all lake users  
and the protection of the lake's ecological balance.*

**Pour la cohabitation et la sécurité de tous :**  
*For good cohabitation and everyone's safety:*

- 1** Je connais et respecte la réglementation  
*I know and follow regulations*
- 2** Je suis prudent en toutes circonstances  
*I am careful at any time*
- 3** Je respecte les autres catégories d'usagers  
et je privilégie le dialogue  
*I respect all types of users and have good  
relationship with them*
- 4** J'adapte ma vitesse à la fréquentation du lac  
*I adapt my speed depending on the lake traffic*
- 5** Je veille à limiter le niveau sonore de mon  
embarcation  
*I limit the noise of my boat*
- 6** Je respecte les sites protégés et les roselières  
*I respect protected areas and reed bed*
- 7** Je préserve les berges, la faune et la flore  
*I protect lakeshores and wildlife*
- 8** J'utilise des produits biodégradables et  
je privilégie l'usage de moteurs propres  
*I use biodegradable products and  
ecological engines*
- 9** Je collecte mes déchets  
*I collect my garbage*